

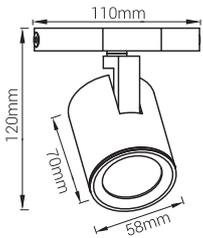
NOTICE D'INSTALLATION (à conserver)

SWEET Spot, Réglette et Plafonnier

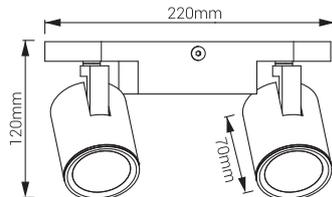
ATTENTION :

Bien lire les instructions avant l'installation.
Toutes les opérations indiquées ci-dessous doivent être effectuées hors tension.
Faire installer ce produit par un électricien professionnel et conformément à la norme NF C15-100.

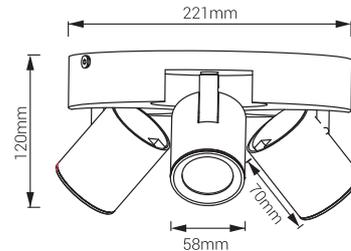
230V~ 50/60Hz


IP20
usage intérieur


Réf. : 005314 / 6593
Type : TH8801S
GU10 LED 8W max.

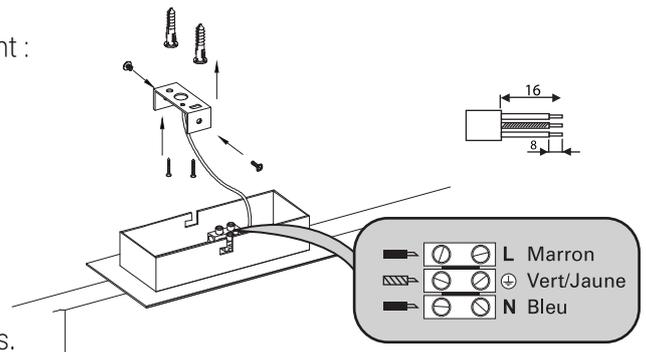


Réf. : 005315 / 6594
Type : TH8802
2x GU10 LED 8W max.



Réf. : 005316 / 6595
Type : TH8804
3x GU10 LED 8W max.

- Désolidariser la ou les patères de fixation en agissant sur les vis latérales de maintien.
- Plaquer la ou les patères à l'emplacement voulu, marquer les positions de vis au crayon.
- Procéder au perçage et fixer les patères de fixations au mur.
- Raccorder les conducteurs d'alimentation au boîtier de raccordement :
 - fil marron (phase) sur L,
 - fil bleu (neutre) sur N,
 - fil jaune-vert (terre de protection) sur
 Assurez-vous que toutes les connexions soient bien réalisées et qu'aucun fil dénudé ne dépasse du connecteur.
- Replacer le luminaire sur la ou les patères de fixation et revisser les vis latérales de maintien.
- Dévisser la bague de maintien et insérer les lampes dans les douilles.
- Remettre le courant sous tension.

**REPLACEMENT DES LAMPES**

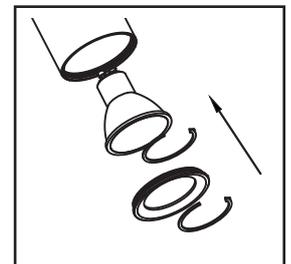
Les lampes défectueuses doivent être remplacées immédiatement.

Les lampes à utiliser doivent être impérativement du type GU10 :

- LED 8W max.

Avant de changer les lampes :

- mettre les appareils hors tension
- laisser refroidir les lampes pendant au moins 15 minutes

**AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE**

- La ligne d'alimentation doit être protégée par un disjoncteur ou un fusible conformément aux règles d'installation des luminaires de classe I définies dans la norme d'installation électrique NF C15-100. De plus, elle devra être protégée par un disjoncteur différentiel résiduel (DDRHS) de 30 mA max.

- Usage intérieur uniquement.

Ne jamais installer de lampes incandescentes ou halogènes dans ces luminaires. Seules des lampes LED d'une puissance maximale de 8W peuvent être installées.

Produit soumis à la directive DEEE. Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique, mais rapporté en centre agréé pour le retraitement des déchets électriques et électroniques.